



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E181354

VALABLE JUSQU'AU 01/09/2024

ÉDITÉ LE 21/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/08/2019
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 23/02/2023
50 000

Raison sociale : LEBOUTEILLER MENUISERIES
Sigle : LEBOUTEILLER MENUISERIES
1 ALLEE DU CHATEAU DE LA MARE
50200 COUTANCES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC COUTANCES 2019B00435

Téléphone : 02 33 07 67 01 Fax :
Portable : 06 79 82 94 02

Siret : 853 077 733 00014

Site Internet : www.lebouteiller-menuiseries.fr
E-mail : j.sehna@lebouteiller-menuiseries.fr

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés :

Responsabilité légale :
LEHUGEUR ROMAIN CONDUCTEUR DE TRAVAUX / LEBOUTEILLER PIERRE
GÉRANT

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000010554729504

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000010554729504

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2022

Effectif moyen : 20 Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	07/09/2023
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier, Menuisier, Plâtrier / Plaquiste)	20/10/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	20/10/2022
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	20/10/2022
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	20/10/2022
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	20/10/2022
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas	20/10/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
151, RUE PAUL BOUCHEROT
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.